

Image not found or type unknown



Modifier bail commercial suite au changement de bailleur

Par **scubalo94**, le **16/06/2014** à **23:29**

Bonjour,

J'achète des murs commerciaux dans lesquels il y a un locataire qui exerce une activité commerciale.

Ses loyers sont actuellement assujettis à la TVA.

C'est une gestion lourde qui m'ennuie un peu.

Je voudrai savoir si je peux modifier le bail de manière à ne plus assujettir les loyers à la TVA.

Dois je prévenir les impôts ?

Un simple avenant suffit-il ou faut-il faire signer un nouveau bail ?

Quelles solutions s'offrent à moi ?

Merci par avance de vos réponses.

Cordialement